

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Parela S.A. en liquidation, Lausanne
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 05.12.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **16.02.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: STG Société Fiduciaire Suisse, liquidatrice, Avenue C.-F. Ramuz 43, Case postale 656, 1001 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que la liquidatrice se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt; Etude des Notaires
1002 Lausanne

(02065394)